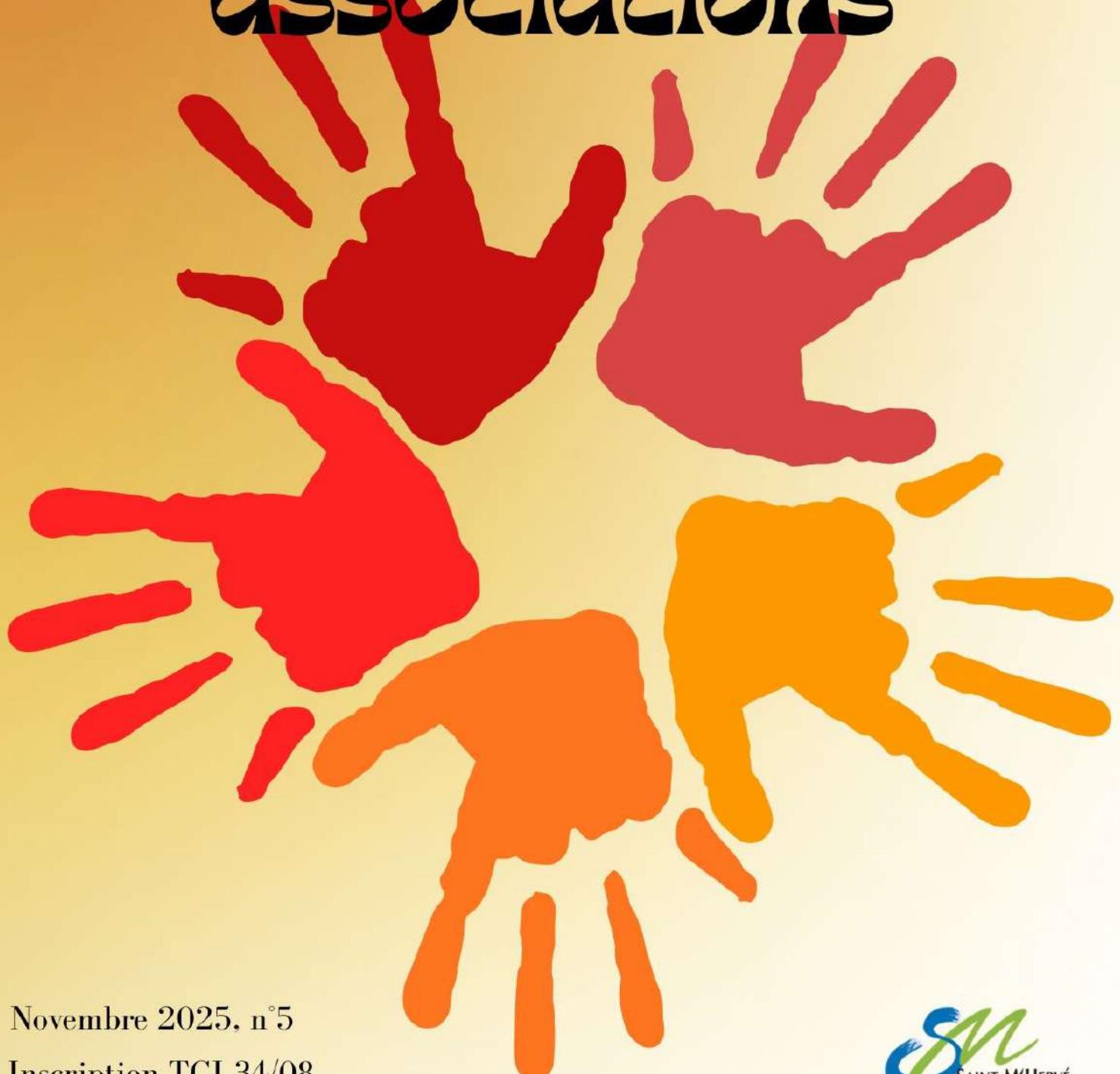


Bérwickor des associations



Novembre 2025, n°5

Inscription TGI 34/08

Le Mot du Maire

Chères habitantes, Chers habitants, Chers membres et bénévoles associatifs,

Cette troisième édition du Béruchot « spécial associations » est l'occasion de mettre à l'honneur les associations de Saint-M'Hervé, qui jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune.

Grâce à votre engagement, notre territoire s'anime, se rassemble et se renforce.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, par leur temps et leur énergie, contribuent à faire vivre ces projets collectifs. Votre implication est précieuse et témoigne d'un véritable esprit de solidarité.

Comme le disait Nelson Mandela : « L'engagement est la plus noble des responsabilités. »

Bonne lecture à toutes et à tous, et merci pour votre engagement au service de notre commune.



Elisabeth BRUN.

AMICALE DES PALETISTES



Voici notre nouveau bureau composé de 12 membres.



Maryvonne Caillet
Co-présidente



Jérôme Gautier
Co-président



Joseph Bénard
Président d'honneur



Vincent Gadbois
Trésorier



Jérôme Bellier
Trésorier adjoint



Aurélie Renou
Secrétaire



Sylvie Lucas
Secrétaire -adjointe



Gaëtan Guilloux
Membre



Loïc Breton
membre



Damien Lefort
membre



Wilfried Neveu
membre

Nous organisons 2 concours de palets communaux à l'année.

Un en avril et l'autre en septembre, celui-ci finit avec un buffet campagnard.

Pour 2026, retenez les dates :

- 25/04 : concours ouvert à tous
- 26/09 : concours communal

Pour tout renseignement, contact :
Aurélie RENOU : 06-67-01-29-92

On vous attend nombreux lors de nos concours.

ADP



Freddy Mongodin
membre

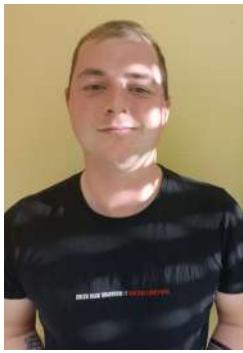
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Le nouveau bureau de l'amicale des pompiers de Saint M'Hervé est constitué de :



Justine Darielle
Présidente



Thomas Barré
Vice-président



Sonia Peniguel
Secrétaire



Mickaël Peugeot
Secrétaire-adjoint



Violaine Genouel
Trésorière



Mathieu Crespin
Trésorier-adjoint

- **Membres** : Jonathan Donval et Freddy Desille
- **Membres de droit** : Anthony Genouel (chef de centre), Samuel Marin (adjoint chef de centre)

Contact : amicaledesspstmherve35@gmail.com

LES AMIS DES SENTIERS



Notre association créée en 1995, a pour objectif de permettre et de promouvoir la randonnée non motorisée, sur la commune de Saint-M'Hervé et ses environs.

- Participer au balisage, l'entretien des chemins en collaboration avec les structures publiques, communales, intercommunales et départementales.
- Maintenir un environnement naturel pour les générations à venir.
- Veiller aux remembrements, travaux publics, ventes ou créations de chemins.

Notre action est de vous permettre de pratiquer vos activités sportives, le plus agréablement possible dans notre bocage.

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Co-présidents : Jean-Pierre LE BRIS, Claude VETTIER

Secrétaire : Catherine LE BRIS

Trésoriers : Jean HERVAGAULT, Jean-Claude GENOUEL

Membres : Une dizaine de personnes nous épaulent dans nos différentes actions.

Notre Siège social est à la Mairie de Saint M'Hervé.

Vous pouvez nous contacter au 02-99-76-70-01



Membres 2025 / 2026

Gladys DHERBICOURT - vice-présidente, Katell COUQ - secrétaire, Tony MENU, Anaïs BOULET, Anne-Sophie MAUXION, Mélanie BREGU - vice-secrétaire, Pauline LE MEUR, Florine LEROUX - présidente, Michel PRIME, Clémence DAVARD, Nicolas NESPOULOUS, Julie BLANCHARD, Charles-Edouard MAILLARD, Anaïs SAMSON vice-trésorière, Anne-Laure LEFORT - trésorière, Hélène PICOT.



L'APEL c'est quoi, c'est qui ?

L'APEL c'est l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Elle regroupe des parents d'élèves bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants. L'APEL permet de faire des rencontres, créer du lien et partager des moments de convivialité. La richesse de chacun, l'implication, la motivation, l'enthousiasme, sont autant de moteurs qui permettent un travail efficace dans la bonne humeur.

L'APEL, à quoi ça sert ?

Les membres de l'APEL mettent en place des actions qui permettent de financer des achats pédagogiques tels que du matériel, des jeux mais également des manifestations comme les sorties scolaires, l'intervention d'un cirque, la création du potager pédagogique, les sorties cinémas, bientôt l'installation d'un jardin des sons, des activités sportives telles que la voile ou le rugby et aussi une participation aux voyages scolaires. Ces actions peuvent prendre différentes formes : vente de brioches, de fromages ; repas sur place ou à emporter, concours de palets, de belote, animations à la fête d'été.

L'APEL organise un pot de bienvenue lors de la rentrée des classes en septembre et l'accueil des familles lors des portes ouvertes.

L'APEL organise également des "actions sourires" qui ont pour but de réunir parents et enfants de l'école qui souhaitent partager un moment convivial avec l'APEL telle que la fabrication de décos de Noël.

Jours, horaires et lieu de rassemblement

Une réunion mensuelle le mardi 20h30 à l'école.

Une réunion mensuelle supplémentaire pour le / la président (e) avec l'OGEC.

Nous contacter

La cheffe d'établissement : 02-99-76-70-12
Mail : apelsteannestmherve@gmail.com
Facebook : Apel Sainte-Anne Saint-M'Hervé

Evènements à venir :

- 05/12/25 : porte ouverte Ecole
- 07/02/26 : repas + concours de belote
- 20/06/26 : fête d'été

ART FLORAL



Le bureau est composé de la façon suivante :



Edith Tropée (Présidente)



Sylvie Tessier (Secrétaire)



Josiane Rimbault (Trésorière)



Gaby Bénard



Catherine Blot



Marie-Annick Gardan



Nicole Genouel



Marie-Jo Hory



Christiane Lebreton



Sylvie Lucas



Chantal Morel



Michelle Oger



Marie-Jo Vallier

L'association « Art Floral Orchidée35 » se compose de 97 adhérentes de différentes communes.

Les cours sont répartis en 8 groupes de 12 personnes maximum.

**Le bureau « Art Floral Orchidée 35 »
Contact : Edith TROPEE : 06-33-56-92-15**



L'association Familles Rurales de Saint-M'Hervé met en place différentes actions à destination des familles adhérentes et non adhérentes, afin de favoriser le bien-vivre ensemble au sein de la commune.

Elle joue également un rôle central dans la gestion de l'accueil de loisirs Casaloustik, car sans notre association, l'accueil de loisirs ne pourrait pas exister sur la commune. En effet, la Casaloustik est pérennisée grâce à une convention tripartite entre :

- L'association Familles Rurales de Saint-M'Hervé
- La Fédération Nationale Familles Rurales,
- La commune de Saint-M'Hervé.

C'est pourquoi l'association est principalement administrée par des parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs Casaloustik.

Ses missions principales :

- Participer aux quatre réunions COPIL du centre de loisirs de la Casaloustik (vote : du budget, des sorties, du recrutement ...)
- Proposer et organiser des projets pour les adhérents, tels que :

❖ Boum des enfants

❖ Marché de l'Avent

❖ Et d'autres projets issus de vos idées !

Contact : 06-62-57-38-77

CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié a pour but de divertir, de créer de la convivialité en organisant différentes manifestations : galette des Rois, pot-au-feu, concours de belote, bûche de Noël, repas de fin d'année, voyages et de faire passer de bons moments à ses adhérents en organisant des rencontres le premier et troisième jeudi de chaque mois.

En 2025, le Club de l'Amitié compte 83 adhérents.



Le Conseil d'Administration est composé ainsi :

- Présidente : Colette SERRE
- Vice-Président : Albert NOURRY
- Secrétaire : Danielle NOURRY
- Secrétaire adjointe : Hélène GARY
- Trésorier : Didier TRAVERS
- Trésorière adjointe : Marie-Thérèse PIAU
- Responsable de l'information : Valérie CARRE
- Représentant du Club auprès du Secteur VITRE-EST : Jean HERVAGAULT

GEMOUV, dont fait partie le Club de l'Amitié, organise des voyages à travers la France. L'ANCV peut prendre une partie des frais à sa charge. Se renseigner auprès de la Présidente.

L'Art Créatif réunit ses adhérents le quatrième jeudi de chaque mois.
Pour s'inscrire, s'adresser à Colette SERRE.

La marche nordique adaptée regroupe environ une vingtaine de participants le mardi matin.

Pour s'inscrire, s'adresser à Jean-Claude GENOUEL (tél : 06-27-51-07-60)

Le foot en marchant se pratique depuis 2025 deux fois par mois le mardi après-midi.

Pour pratiquer cette activité, s'inscrire auprès de Jean HERVAGAULT (tél : 06-76-20-36-21)

COMITÉ DES FÊTES



Qui sommes-nous ?

Le Comité des Fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune.

Créé en 1993, il regroupait à son origine 2 membres de chaque association Saint-M'Hervéenne.

En 2018, création de la section jumelage dans le cadre des échanges avec PRINCEVILLE au Québec.



À ce jour, le comité compte :

- **5 membres du bureau** : Fabrice Brun - président, Raymond Bordier - trésorier, Marie Péniguel - trésorière-adjointe, Violaine Genouel - secrétaire, Victor Gallon - secrétaire-adjoint
- **18 membres actifs** : Sébastien Pitois, Mireille Neveu, Michel Orrière, Théophane Holder, Valentin Cordelier, Patrick Davard, Marie-Thérèse Bordier, Kenzo Brun, Edwige Denise, Véronique Olivier, Stéphane Denise, Marlène Poulard, Monique Poulard, Élodie Smessaert, Hervé Vite, Charlène Stef, Alexandra Beaugendre.
- **6 membres d'honneur** : Dominique Kerjouan, Mireille Travers, Vincent Gadbois, Martine Gaubert, André Genouel, Jean-Claude Genouel et **1 membre bienfaitrice** : Marie Chiff'mine

Quel est notre but ?

- Animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social
- Soutenir les autres associations communales en apportant un soutien logistique et humain.

Quelles sont nos manifestations ?

- Chaque 1er week-end de mai : TARTINES D'ARTISTES
- 1er week-end de septembre : SOUTIEN ORGANISATIONNEL DES CLASSES
- Dernier dimanche de novembre : MARCHÉ DE L'AVENT

Location de matériel :

- 24 tables • 30 bancs
- barnums (4 tonnelles 3x3m – 4 tonnelles 6x4m – 1 tonnelle 10x5m - 2 tonnelles 3x6m)
- 6 grilles pour expositions
- 1 friteuse
- 2 toilettes sèches
- 2 barbecues
- 1 vidéoprojecteur
- 1 machine à hot-dog
- 4 mange-debout
- 1 percolateur
- 2 crêpières-galettières électriques

Quels sont nos supports ?

- Pages FACEBOOK et INSTAGRAM
- Site INTERNET : <http://comite-des-fetes-saint-m-herve.fr/>

Comment nous contacter ?

cdf.saintmherve@gmail.com
07-83-89-62-18
2 rue de la Mairie - 35500 SAINT-M'HERVE

DEM'ZELLS



Les Dem'zells existe depuis 2008, le but de cette association est d'enseigner le maniement du bâton et d'apprendre des chorégraphies sur des musiques actuelles.

Le point fort de l'année est notre gala, mais nous réalisons plusieurs sorties/animations/défilés tout le long de l'année à Saint M'Hervé et dans les communes environnantes.

L'association fonctionne grâce à un bureau composé de 5 membres, 6 animatrices bénévoles et une 40aine d'adhérentes. Nos cours ont lieu à la salle des sports de Saint-M'Hervé les mercredis de 18h à 19h et les vendredis de 18h à 20h.

Pour suivre l'actualité de l'association, différents moyens sont proposés: Instagram et Facebook.

Le bureau est composé de :

- Karen Placé, présidente
- Céline Fadier, trésorière
- Sandrine Petitpas, secrétaire
- Coline Brillet, coordinatrice
- Alicia Dubois, coordinatrice/réseaux sociaux



Renseignements auprès de Coline au 06-70-95-66-71

GYM ENTRETIEN ET LOISIRS



Composition du bureau :



Présidente :
Jacqueline
BEAUDOUIN



Vice-Présidente :
Rolande AMIOT



Trésorière : Lydie
TEMPLIER



Membre : Marie
Noëlle MAHIER



Membre :
Maryline
MARTIN

Saison : de septembre 2025 à juin 2026

Nombre d'adhérents : 92

Lieu : salle des sports La Victoire

Contact :

Jacqueline BEAUDOUIN :

02-99-76-72-67

Rolande AMIOT :

06-77-31-77-47

gymsmh35@gmail.com



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61556379425185>



	ADULTES (À PARTIR DE 10 ANS)	Tous ÂGES
LUNDI 19H30-20H30	Step	
LUNDI 20H30- 21H30	Pilate	
MERCREDI 19H30-20H30	Cardio	
MERCREDI 20H30-21H30	Gym – fitness	
JEUDI 9H45- 10H45		Gym douce
Tarifs	110 €	80 €
	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires

HAUTE VILAINE FOOTBALL-CLUB



Le club a été créé en 2014 de la fusion des clubs de l'US Bourgon, de la JA La Chapelle-Erbrée et du VESSM de St M'Hervé.

Notre bureau est composé de 20 personnes dont les membres exécutifs suivants :



Nous comptons environ 150 licenciés répartis dans les catégories suivantes

Catégories	Année de naissance	Matchs	Entrainements
U7	2019-2020	samedi matin (1 plateau par mois)	Vendredi 17h - 18h (si pas de plateau)
U9	2017-2018	samedi matin (2 par mois)	Mardi 19h30-20h30 Vendredi 17h - 18h (si pas de plateau)
U11	2015-2016	samedi matin	Mercredi 15h-16h30
U13	2013-2014	Samedi après-midi	Mercredi 16h30-18h
U14	2012	Samedi après-midi	Groupe A : lundi 19h15-20h30 Groupe B : mardi 17h45-18h45 Commun A et B : mercredi 15h15-16h45
U15	2011	Samedi après-midi	Groupe A : mercredi 17h-18h30 Groupe B : mardi 17h45-18h45 Commun A et B : vendredi 17h30-19h00
U16	2010	Samedi après-midi	Commun A et B : mercredi 16h – 17h30 vendredi 17h30-19h
U17	2009	Samedi après-midi	Commun A et B : lundi 19h15 - 20h30 jeudi 19h - 20h30
U18 - SENIORS	2008>	Dimanche après-midi	Mercredi 19h30-21h Vendredi 19h30-21h
Vétérans	+ 35 ans	Vendredi soir	Mercredi 19h30-21h Vendredi 19h30-21h

Les jeunes en foot à 11 (U14 à U17) sont en entente avec La Vitréenne, Balazé, Chatillon
Les référents pour le sportif :



- Foot animation Chloé Beaudouin - **Nicolas Samson : 06-09-17-70-89**
- U14-U15-U16-17 **Samuel Lancelot 06-16-26-86-65**
- Seniors : **Emilien Louvel 06-03-02-55-66**

Quelques animations dans l'année dont :

Soirée choucroute le 14 mars 2026 et tournoi U11 – UI3 le jeudi 14 mai 2026

Si vous êtes intéressés à rejoindre nos effectifs ou participer à la vie du club, n'hésitez pas à nous contacter : haute.vilaine.fc@gmail.com - <https://hautevilainefc.footeo.com>



Haute Vilaine FC



haute_vilainefc

PRÉSENTATION :

Notre club de Volley a été créé le 21 juin 2002, à la suite de la fusion des sections volley des clubs de Saint M'Hervé, La Chapelle Erbrée et Bourgon (53).

Il comporte 80 licenciés pour cette saison 2025-26, notre équipe senior Féminin 1 évolue dans le Championnat Régional.

60% de nos licenciés ont moins de 18 ans ! Nous avons des équipes avec le bassin de pratique Vitréen dans les catégories M11, M13, M15 et M18 qui participent à des compétitions départementales, régionales et nationales avec la Coupe de France Jeunes.

Notre club de volley, en plus de l'équipe encadrante, c'est aussi une dizaine de bénévoles qui s'occupent de l'événementiel (soirées, tournoi...), du sponsoring et des relations partenaires...

Notre club favorise la pratique du sport, sur notre territoire rural, pour toutes et tous, quel que soit l'âge et le niveau et il participe activement à la formation d'encadrement et d'arbitrage.

NOS AMBITIONS :

- Développer la formation des jeunes à la pratique du volley-ball et à l'arbitrage et être reconnu pour nos valeurs et la qualité de nos formations
- Permettre un volley-ball adapté au niveau de chacun mais avoir aussi les moyens financiers permettant à nos équipes les plus prometteuses de performer en compétition
- Contribuer à promouvoir notre sport auprès du plus grand nombre sur l'ensemble de notre territoire rural.



Jonas STEF
Président – Coordination
Evénementiel



Stéphanie COURTAIS
Trésorière – Coordination Partenaires



Anthony MARIN
Secrétaire - Coordination Sportive



Antoine JEULAND
Arbitre
Coach Départementale Féminin



Catherine MARIN
Arbitre



Eline MARIN
Arbitre - Marqueuse



Maëlle STEF CHANTREL
Arbitre - Marqueuse



Aëla FRASLIN
Service Civique saison 2025-26
tout type de mission

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	19h00 : Entrainement M18/Séniors féminines		17h00 :Entrainement M9/M11
	20h30 : Entrainement M18/Seniors Masculins		18h15 :Entrainement M13/M15

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
20h00 :Entrainement Séniors/M18 féminines & Masculins	<i>Championnats</i>	<i>Coupes</i>

CONTACT :

Anthony MARIN

2, Allée des Tilleuls, Saint M'Hervé

06-20-86-62-59

Mail Club : hautevilainevolleyball35@gmail.com

Site Internet : <https://www.hautevilainevolleyball35.com/>

TENNIS CLUB HAUTE-VILAINE ET CANTACHE

Co-Présidents : Samuel LANCELOT et Bruno LECOT

42 adhérents



Contact Bruno Lecot : 06-80-01-08-02



**Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques =
support juridique d'un établissement scolaire**

**Retrouvez nous sur internet grâce au Blog de
l'école :
<https://ecolesteannestmherve.wordpress.com>**

**Les membres bénévoles du bureau OGEC 2025-2026
Une équipe dynamique et investie de 7 personnes !**

Présidente : Stéphanie HERVAGAULT

Trésorière : Emilie Le GALL

Ressources Humaines : Amandine CORDELIER

Secrétaire : Linda MESSE (sortante en déc. 2025) - Stéphanie FERRERE

Membres : William BOURDOIS (référent immobilier) - Marine MIGNOT BELLON

Emilie



Amandine



Linda



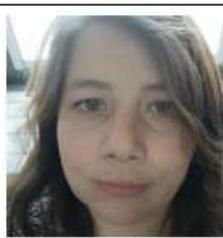
William



Marine



Stéphanie F.



Stéphanie H.



Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?

1 - Une responsabilité sociale

L'OGEC

- Recrute et licencie les personnels non enseignant (en accord avec le chef d'établissement).
- Co-signe les contrats de travail.
- S'assure de l'application de la législation sociale.
- Étudie les propositions d'évolution du personnel.

2 - Une responsabilité économique, financière et administrative

L'OGEC

- Arrête un budget annuel de fonctionnement et d'investissement.
- Assure la gestion de la trésorerie.
- Arrête les décisions concernant les actes de gestion (emprunt bancaire).
- Négocie de façon régulière l'ensemble des contrats avec les fournisseurs (téléphonie, restauration, assurances, maintenances, imprimantes, banque...).
- Entretient des relations avec les tiers (autorités administratives, collectivités, UDOGEC)
- Assume juridiquement la gestion de l'établissement.
- Respecte les règles de la vie associative (élections, tenue des assemblées, tenue des archivages, tenue des compte-rendu...).

3 - Une responsabilité dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier

L'OGEC

- Assure l'entretien et la restauration des bâtiments (électricité, plomberie, chauffage, vitres, ventilation, peintures, isolation ...).
- Assure l'entretien et la restauration du matériel (étagères, ordinateurs, matériels sportifs et ludiques, matériel pédagogique, mobilier scolaire...).

Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?

1 - Les subventions versées par l'état et les collectivités

Elles servent à payer les dépenses de fonctionnement courantes.

2 - Les contributions des familles

Elles servent au remboursement du prêt bancaire et à l'animation pastorale.

Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?

Les jours, horaires et lieu de rassemblement

Une réunion mensuelle : le mardi soir à 20H à l'école.

Participation à des matinées travaux

Personne à contacter

**Mme Laurence FOUCHEZ, cheffe d'établissement au 02-99-76-70-12
eco35.ste-anne.st-mherve@enseignement-catholique.bzh**

Cette association créée en 2007, à but non lucratif, a pour objectif de maintenir des liens d'amitié et de convivialité avec toutes les personnes désirant rester en forme aux travers des randonnées pédestres organisées sur la commune de Saint-M'Hervé et ses alentours. En fonction de chacun (une), des parcours (4/5 km) et pour les plus vaillants (7/9 km) sont organisés, avec un encadrement afin d'assurer pour tous un maximum de sécurité et de sérénité lors des sorties.



Au premier plan de droite à gauche : REVERDY Michel (Vice-Président) – BEAUDOUIN Gérard (Président) – AUGEREAU Mireille (Secrétaire) – BIGOT Marie-Françoise (Trésorière).

Au second plan de droite à gauche : BLOT Jacqueline (Membre) – BEAUDOUIN Christiane (Membre) – BENARD Monique (Membre) – DAVARD Patrick (Membre).

Absente sur la photo :

Marie-Madeleine MOREL de Montautour (Membre)

Organisation :

Rendez-vous parking de la mairie 13h30 pour covoiturage possible en fonction du lieu de la sortie et ce pour chaque lundi du mois.

Chaque deuxième lundi de chaque mois, notre randonnée se termine par un goûter moyennant une participation de 2 € par randonneur.

Besoin d'informations complémentaires : contact

Gérard BEAUDOUIN (Président)

Tél : 02-99-76-72-92 - 06-17-61-56-57



Le bureau de l'U.N.C. de Saint-M'Hervé



Joseph Bénard
président



Henri Morel
vice-président et
président d'honneur



Francis Simon
trésorier



Didier Lucas
trésorier adjoint



Dominique
Kerjouan
secrétaire



Gaston Sorin
secrétaire adjoint



Gérard Beaudouin
porte-drapeau



Jean-Yves Lucas
Porte-drapeau
suppléant



Georges Gadebois
membre



Pierre Lancelot
membre



Raymond Bordier
Membre

La section locale de l'Union Nationale des Combattants a été créée à Saint-M'Hervé en 1929.

Son tout premier président fut Monsieur Jean-Marie Roger.

Au plan national, le but de l'U.N.C est d'une part de faire reconnaître le droit à réparation des anciens combattants et plus généralement la reconnaissance de la nation envers ceux-ci et, d'autre part, de faire vivre le devoir de mémoire en participant aux commémorations et en assurant des témoignages, notamment auprès du monde scolaire.

A Saint-M'Hervé, il s'agit principalement de mettre en œuvre le devoir de mémoire envers les combattants des conflits passés et présents et d'honorer ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre pays.

La section de Saint-M'Hervé compte 65 membres.

Ce sont des anciens combattants de la guerre d'Algérie, des veuves d'anciens combattants et des soldats de France, anciens appelés du contingent, sapeurs-pompiers ou OPEX.

Notre assemblée générale se déroule le **dernier samedi de janvier**.

Au plan communal, les activités officielles principales de l'association sont les participations aux deux grandes commémorations : **la victoire du 8 mai 1945 et l'armistice du 11 novembre**.

Soulignons que celle du 11 novembre se fait toujours en intercommunalité avec l'U.N.C. de Balazé. En cette année 2026, ce sera Saint-M'Hervé qui accueillera Balazé.

Sur le plan festif et convivial l'UNC de Saint-M'Hervé organise chaque année un repas le dernier samedi du mois de juillet. **En 2026, ce sera le 25 juillet**.

La population et les élus de Saint-M'Hervé sont chaleureusement invités à se joindre à ces cérémonies importantes pour notre mémoire collective.

La section U.N.C. tient à remercier les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-M'Hervé dont une délégation est toujours présente lors de ses commémorations.

Sur la commune

- **Mairie** : 02-99-76-70-01
- **Bibliothèque** : 02-99-76-78-73
- **Ecole** : 02-99-76-70-12
- **Centre de loisirs** : 07-50-34-99-45
- **Médecin** : 02-99-76-73-95
- **Infirmières** : 06-73-89-07-54
- **Base de loisirs** : 02-99-49-64-64
- **Bar des sports** : 02-56-53-69-85
- **Boulangerie - épicerie** : 02-99-76-75-59
- **Garage Coquemont** : 02-99-76-70-00
- **Restaurant La Belle Etoile** : 02-99-76-70-16
- **Salon de coiffure A l'Hair Breizh** : 02-99-76-78-44
- **Salon de coiffure Stylé zen** : 02-99-76-73-74



Aux alentours

- **Unité de soins** : 02-23-55-53-06 (cabinet médical Vitré)
- **SMICTOM** : 02-99-74-44-47
- **SUEZ (eau)** : 0 977-408-408 / **Urgences** : 0 977-401-116
- **ENEDIS (dépannage)** : 09-72-67-50-35
- **Vitré Communauté** : 02-99-74-52-61
- **France Services (aide aux démarches en ligne)** : 02-30-28-10-84
- **Service des Impôts** : 02-99-74-54-48
- **Déchèterie Vitré** : 02-99-74-70-77
- **Déchèterie Châtillon-en-Vendelais** : 02-99-76-29-37
- **La Poste** : 3631



*Découvrez
Saint M'Hervé
en vidéo*